



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie gouvernementale contre la pandémie de covid-19

Question au Gouvernement n° 3845

Texte de la question

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

M. le président. La parole est à Mme Valérie Rabault.

Mme Valérie Rabault. Monsieur le Premier ministre, le mardi 17 mars 2020, la France entamait son premier confinement. Un an plus tard, nous déplorons la mort de 90 762 personnes du covid-19. En leur mémoire, je souhaite que nous leur consacrons quelques instants de silence. *(Mmes et MM. les députés ainsi que les membres du Gouvernement se lèvent et observent quelques instants de silence.)* Un an plus tard, donc, je souhaite que vous nous indiquiez quelle est votre stratégie pour affronter la croissance exponentielle de l'épidémie.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Bien entendu, je m'associe à l'hommage que vous avez bien voulu rendre aux personnes décédées de la covid-19 depuis un an. Leur nombre est très important même si le taux de mortalité, en France, n'est pas parmi les plus élevés du monde, surtout en ce qui concerne la deuxième vague de l'épidémie. Je pense aussi à toutes les personnes touchées par ce virus et qui développent des formes dites longues de la maladie, formes identifiées progressivement. Je pense enfin à tous les dégâts que cette terrible pandémie cause au corps social ; elle laisse des séquelles d'autant plus lourdes qu'elle joue, vous l'avez dit, les prolongations. Nous vivons en effet ce qui ressemble à une troisième vague, caractérisée par l'apparition de nombreux variants – le variant dit britannique prenant une place de plus en plus importante.

M. Thibault Bazin. Il y a désormais un variant breton !

M. Jean Castex, Premier ministre. Quelle est la stratégie du Gouvernement, demandez-vous ? L'Assemblée la connaît bien. Je mettrai évidemment, au moment où je m'exprime, la vaccination au premier rang car nous savons que c'est la vaccination massive - même si elle doit d'abord être ciblée et concerner avant tout les personnes les plus vulnérables à la maladie -, qui nous permettra d'en sortir. Mais, compte tenu de la situation actuelle, plus que jamais nous devons respecter tous les gestes élémentaires, les gestes barrières qui, depuis un an, constituent une garantie contre la progression de la pandémie ; plus que jamais il faut se faire tester et s'isoler dès l'apparition des premiers symptômes. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. Fabien Di Filippo. Quel naufrage !

M. Pierre Cordier. Vous ne maîtrisez pas le sujet, c'est laborieux !

Un député du groupe LR. C'est quoi, la réponse ?

M. Jean Castex, Premier ministre . Nous prenons donc les mesures que la situation impose. Nous avons une stratégie territorialisée que nous allons poursuivre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. Pierre Cordier. Quelle catastrophe !

M. le président. La parole est à Mme Valérie Rabault.

Mme Valérie Rabault. Face à l'urgence, je ne comprends pas trop votre position.

Plusieurs députés du groupe LR . Nous ne comprenons pas non plus !

M. Pierre Cordier. Lui non plus, il ne comprend pas ce qui se passe, visiblement !

Mme Valérie Rabault. Dimanche dernier, vous avez déclaré aux Français que si le taux d'incidence dépassait 400 malades pour 100 000 habitants, vous confineriez le territoire concerné. Confirmez-vous qu'il s'agit là de votre doctrine ?

Le 28 janvier dernier, je vous ai interrogé sur la projection de l'évolution, que vous nous avez présentée, du nombre de contaminations dues au variant britannique. Vous avez alors répondu que ce n'était qu'un exercice théorique. Or, six semaines plus tard, nous constatons que le nombre de contaminations correspond exactement à celui de ladite projection. Soit, dès lors, on est capable de vacciner massivement – à savoir 500 000 vaccinations par jour –, soit on se prend le mur. Le Conseil scientifique ne dit pas autre chose. Aussi, je vous le demande une fois encore : que comptez-vous faire pour éviter que nous ne nous prenions le mur ?

Je ne comprends toujours pas votre stratégie vaccinale. Tous vaccins confondus, le Territoire de Belfort a reçu 27 doses pour 100 habitants alors que le département des Hauts-de-Seine n'en a reçu que 3,5. Comment expliquer de telles disparités entre les départements ?

Vous le savez, depuis un an les Français ont consenti beaucoup d'efforts dans leur vie personnelle, leurs activités culturelles, sportives, associatives, professionnelles... Ils sont en droit d'obtenir des perspectives que vous ne leur donnez pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rabault](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3845

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)